MOBILITE - CYCLE DE MOBILITE 2023-9
ADDITIF n°2

La date d'affectation de principe est le 1er septembre 2023.
Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent, conformément aux lignes directrices de gestion pour la mobilité à VNF.
La date d'affectation inscrite dans le tableau des résultats est indiquée à titre indicatif sous réserve d'une confirmation du service gestionnaire RH d'accueil.
S'il y a lieu, les services devront faire connaître les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les trois parties (services d'origine et d'accueil, agent) au service gestionnaire RH d'accueil.
L'annexe F est disponible sur le site ministériel de recrutement : https://www.recrutement.developpement-durable.gouv.fr

Code Campagne	Direction territoriale / Siège	Service d'accueil	Departement	Dépt	Poste RenoiRH	Libellé du poste	Nom du candidat	Prénom du candidat	Civilité	Corps du candidat	Service d'origine	Observations	Date indicative d'affectation
V-2023-9-CATB	VNF DIRECTION TERRITORIALE NORD PAS-DE-CALAIS	POLE IMMOBILIER	NORD	59	PVNF026424	Responsable du Pôle Immobilier et Environnement	CANTINEAU	Guillaume	H	TECH SUPE DEVE DURA	E.N.T.E. - ETABLISSEMENT DE VALENCIENNES		

Béthune, le 17 juillet 2023
Le Directeur des ressources humaines et des moyens

Olivier HANNEDOUCHE